

---

## NÉCROLOGIE

---

Le général de division baron Boissonnet (Estève-Laurent), né à Paris le 19 juin 1811, est décédé le 22 février 1902, dans sa 91<sup>e</sup> année.

Il était le dernier survivant des membres fondateurs de notre Société, et depuis plusieurs années notre Président honoraire. Chaque hiver, il venait prendre part à nos travaux, les éclairant de son grand savoir, les charmant par son esprit et par son inépuisable bienveillance, car l'activité physique et intellectuelle de ce beau et vigoureux vieillard était toujours au service du bien et de la science.

Comme savant, il avait débuté en 1845, alors que capitaine d'artillerie, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, il avait, le premier en France, appelé l'attention sur les caractères berbères, et publié, dans la *Revue archéologique*, l'alphabet encore en usage chez les Touareg. En 1848 il publia, le texte arabe de poésies et de règlements militaires de l'émir Abdelqadere; puis le texte arabe du *Tohfat el Arous* (le cadeau de l'époux), etc.

C'est en effet en Algérie que l'éminent et sympathique général a fait, à peu près, toute sa carrière, et partout où il a passé, est resté un souvenir profond du bien qu'il a fait « *transiit benefaciendo* ».

Il a été le vice-président du premier conseil général d'Alger, en 1858 alors que cette assemblée, non encore électorale, était composée de membres nommés par le gouvernement et choisis parmi les hommes d'élite dont la valeur personnelle s'imposait à tout le monde. Plus

tard, lorsque la retraite lui permit d'habiter tous les hivers sa délicieuse villa de La Touche à El-Biar, ses voisins et concitoyens le nommèrent membre de leur conseil municipal. Il y siégea pendant de nombreuses années, et lorsque ses collègues apprirent sa mort, ils furent les premiers en Algérie à prendre l'initiative d'un service funèbre, en l'église d'El-Biar, trop étroite, en ce jour, pour contenir la foule des amis ou des obligés du général, accourus d'Alger et des environs. Personne cependant n'avait été directement convié à cette cérémonie, et la famille du général était à Paris où ont eu lieu les obsèques.

D'autres hommages, de formes diverses, ont été rendus à la mémoire du général par plusieurs compagnies ou sociétés dont il faisait partie. La Société historique d'Alger, désireuse, elle aussi, d'honorer le souvenir de son si sympathique doyen ne peut mieux faire que de rappeler ici, en cette notice nécrologique, deux faits qui mettent bien en relief le beau caractère et la haute valeur du général Boissonnet.

Le premier est le bon souvenir que l'ancien directeur des affaires arabes de la province de Constantine a laissé chez les indigènes. En 1844-1845, ces indigènes n'étaient encore que des vaincus de la veille, frémissant sous le joug du vainqueur, et le capitaine Boissonnet représentait tout particulièrement à leurs yeux l'action coercitive du conquérant.

Mais il exerçait cette coercition avec tant de tact et de bonté que vingt ans plus tard j'ai entendu, dans des douars du Djebel-Aorès et du Bellezma, de vieux indigènes, *laudatores temporis acti*, me parler de ce passé tant regretté, et me citer ce distique populaire qui avait toujours cours chez eux :

تحت ولد ری و بوسونتر  
تاگل خبز و تهنی

« *Tahat ould Rey ou Bousouna, takoul krobz ou*

*tehenna* » sous (l'autorité) du fils du Roi (duc d'Aumale) et de Boissonnet, on mange du pain et on prospère.

Le second fait n'est pas moins à l'honneur du général Boissonnet, et un jour il aura sa place dans notre histoire nationale.

En raison même de sa situation, de sa parfaite connaissance de la langue arabe et de son caractère, le capitaine Boissonnet avait été désigné par le gouverneur duc d'Aumale (en décembre 1847) pour accompagner en France et dans le Levant, l'émir Abdelqadere qui, volontairement, s'était rendu au général Lamoricière, et à qui le petit-fils du Roi avait promis la liberté en terre d'Islam, hors de l'Afrique du Nord.

Le formalisme de Guizot amena tout d'abord un malentendu qui eut pour effet, au débarquement à Toulon, d'envoyer l'émir — et le capitaine — attendre au fort Lamalgue que le sultan de Stamboul eût répondu aux lettres diplomatiques lui annonçant le séjour dans ses États de notre ancien ennemi.

Survint alors la révolution de février 1848, et Lamoricière, ministre de la République, laissant protester la parole de son ancien chef, la parole de la France, envoya l'émir prisonnier au château de Pau, puis au château d'Amboise. Le capitaine Boissonnet fut maintenu auprès d'Abdelqadere; par son tact, par la générosité de son caractère, il parvint, non sans peine, à adoucir l'amertume que ces procédés avaient accumulée dans le cœur de l'émir. Il y réussit, non pas par des consolations banales, mais en intéressant son illustre captif à l'étude de l'histoire de France, en lui expliquant lui-même, avec toute l'ardeur de son patriotisme éclairé, les hommes et les événements. L'épopée napoléonienne réconcilia l'émir avec la France.

Quatre ans s'écoulèrent ainsi; on était arrivé au mois d'octobre 1852 et le Prince président venait de faire son fameux voyage de Bordeaux; Amboise était sur son itinéraire de retour. Le commandant Boissonnet, fils d'un

baron de l'Empire, alla au devant du prince Louis-Napoléon, l'intéressa au sort d'Abdelqadere et obtint, avec la liberté du prisonnier, la réparation du passé.

Ce fut en voiture, dans le trajet de la gare à la ville, que le prince signa la minute du décret du 16 octobre 1852 rendant la liberté à l'Émir et lui attribuant une rente viagère de 100,000 francs payable à la résidence de Brousse. Le commandant Boissonnet, qui était homme du monde et avait toutes les délicatesses, voulut que le prince lui-même annonça cette bonne nouvelle à l'Émir, et le landau présidentiel, sans souci du protocole, gravit la rampe du château.

Abdelqadere, ému, baisa la main du prince et appela sa vieille mère Zohra afin qu'elle aussi pût remercier le libérateur de son fils.

On sait le reste, dans sa reconnaissance l'Émir ne sépara jamais l'Empereur, la France et le général Boissonnet, qui l'accompagna, en ami, à Paris et le conduisit à Constantinople.

Si, en 1860, nos nationaux et les chrétiens du Liban furent si efficacement protégés, recueillis, en partie sauvés par Abdelqadere, ils le doivent beaucoup à cet homme de bien, qui si longtemps fut notre collègue et le vénéré président honoraire de la société historique algérienne.

Puissent les souvenirs évoqués ici adoucir la douleur de sa nombreuse et si sympathique famille !

Louis RINN.

---